EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
*****
SEANCE DU 16 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	**17**	**17** **+ 2 pouvoirs**

Date de convocation
11 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Maire.

Présents : Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Vincent MAIRE, Allison BAUDOIN-SALLEZ, Christian JACQUES, Quentin GERARD, Fanny CARDOT, Ghyslaine GSCHWEND, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Romane MAAS, Stéphanie HINDELANG.

Absents excusés : Laetitia RÉVEILLÉ, Guillaume ÉTÉVÉ

Procuration :
Laetitia REVEILLE a donné pouvoir à Fanny CARDOT,
Guillaume ÉTÉVÉ a donné pouvoir à Sébastien FRESSE.

Madame Fanny CARDOT a été nommée secrétaire de séance.

Domaine et Patrimoine : Aliénations (3.2)
Objet : Vente du lot n°2 du lotissement "Les Jardins du Presbytère" à M. Yohan HEQUET et Mme Lyssia MARET
Délibération : D_66_2026

La commune a réalisé l'aménagement du lotissement situé Impasse du Jardin du Presbytère, comprenant 12 parcelles constructibles pour une superficie totale de 4 365 m^2.
Par délibération n°22-2024 du 8 avril 2024, le conseil municipal a fixé le prix des terrains à bâtir à 199 € / m^2.
Par délibération du 22 avril 2024, le conseil municipal a élaboré un règlement d'attribution des parcelles à bâtir,
Le conseil municipal, par délibération du 17 novembre 2025, avait autoriser la vente du lot n°2 du lotissement « Les Jardins du Presbytère », d'une superficie de 335 m^2, au profit de M. Yohan HEQUET et Mme Lyssia MARET, pour un montant de : 66 665 € TTC et habiliter M. le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Suite au changement de conseil municipal, Maître KOEHL Noémie, notaire à Essey Les Nancy , nous demande de reprendre une délibération pour finaliser la vente.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2241-1 et suivants relatifs aux aliénations du domaine privé communal ;
VU la délibération n°22-2024 du 8 avril 2024 fixant le prix de vente des terrains du lotissement « Les Jardins du Presbytère » à 199 € le m^2 ;
VU l'aménagement réalisé par la commune du lotissement dénommé « Les Jardins du Presbytère », situé derrière la rue de Mirecourt, comprenant 12 parcelles pour une superficie totale de 4 365 m^2 ;
CONSIDÉRANT que M. Yohan HEQUET et Mme Lyssia MARET ont manifesté, par courrier en date du 3 novembre 2025, leur intérêt pour l'acquisition du lot n°2, d'une superficie de 335 m^2, au prix fixé par la commune ;

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 23/06/2026 à 11h18
Réference de l'AR : 054-215401969-20260616-D_66_2026-DE
Affiché le 23/06/2026 : Certifié exécutoire le 23/06/2026

CONSIDÉRANT que le prix de cession, calculé sur la base de 199 € le m², s'élève à : 66 665 € TTC ;
CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil municipal d'autoriser la cession relevant du domaine privé communal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- **AUTORISE** M. le Maire à vendre, au nom de la commune, les onze parcelles viabilisées restantes, Impasse des Jardins du Presbytère et à signer les compromis de vente afférents, étant donné que chaque acte sera ensuite soumis au conseil municipal pour l'autoriser à signer l'acte notarié.

- **AUTORISE** la vente du **lot n°2** du lotissement situé **13 Impasse des Jardins du Presbytère** d'une superficie de **335 m²**, au profit de **M. Yohan HEQUET et Mme Lyssia MARET**, pour un montant de : **66 665 € TTC**.

- **PRECISE que** la vente sera réalisée par acte notarié reçu par Me Noëmie KOEHL, notaire à ESSEY-les-NANCY.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 22 juin 2026
Pour extrait conforme
Dominique ROUSSEAU, Maire

Mairie de Flavigny-sur-Moselle
Meurthe & Moselle

[[[signature1]]]



Dominique ROUSSEAU
2026.06.23 11:10:06 +0200
Ref:11260583-16989509-1-D
Signature numérique
le Maire